



Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens



Edito

La flèche ne doit pas rater la pomme

Pas moins de 80 enfants de notre village ont participé, début mai, à notre tir à l'arbalète. Un joli succès, un vrai bonheur d'après pandémie. Au village, personne ne se souvient vraiment de l'origine de cette fête. Mais tout le monde y est attaché. Les traditions ont du bon. Elles permettent à notre population, quelle que soit sa génération, de se retrouver physiquement autour de certaines valeurs.

Mais Daillens aujourd'hui ne ressemble plus exactement à ce qu'il était hier. L'exode rural a pris fin dans les années huitante, suivi d'une forte croissance démographique. Les habitudes, les mœurs ont aussi évolué. Et si personne ne conteste la magie de cette fête, on peut réfléchir à la dépoussiérer pour assurer son avenir.

Faut-il, par exemple, que nos enfants continuent à faire du porte-à-porte, souvent closes, pour récolter les inscriptions, les obligeant à repasser à plusieurs reprises avant que quelqu'un ne leur réponde ? Nos jeunes sont motivés à participer, mais pas forcément à organiser la fête dans des conditions qui ne correspondent plus à nos modes de vie. Et puis, n'est-il pas un peu suranné - pour dire les choses gentiment - que la reine du tir doive préparer le goûter au roi ? Ou que filles et garçons ne participent pas le même jour ? Ceci alors que certaines abbayes vaudoises commencent à mettre sur pied d'égalité les femmes et les hommes de leurs sociétés de tir ?

La Municipalité souhaite et va mettre en place un « groupe de travail » pour revisiter cette fête avant qu'elle ne tombe dans l'oubli. Si on souhaite faire évoluer les mentalités, les petits changements concrets au sein d'un village auront certainement plus d'impact que des mesures qui divisent, à l'instar de l'écriture inclusive. De cette façon, Daillens pourrait se targuer d'un progressisme à la fois respectueux de son passé mais conscient de son évolution.

Bon été à tous !



Administration communale fermée du 25 juillet au 5 août.

Auberge La Balance fermée du 25 juillet au 16 août.



Par Barbary Busigny,
Municipale

Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3 – CP 10
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20

administration@daillens.ch

Contrôle Habitants : 021/862 91 21

controle.habitants@daillens.ch

Bourse : 021/862 91 12

bourse@daillens.ch

Horaires :

Lundi de 16h00 à 19h00

Mardi de 7h00 à 10h00 (de 8h00 à

10h00 en cas d'absence de la

Préposée au Contrôle des habitants)

Jeudi de 9h00 à 13h00

Employés communaux :

Benjamin Guignard : 079/177 92 03

Daniel Bischoff : 079/368 50 99

J'ai trouvé un hérisson. Que dois-je faire ?

Par Eglantine Clément

Vous avez tous déjà vu un hérisson ? Ces petites bêtes que nous portons la plupart du temps avec des gants, car oui ils ont des piques pour se défendre mais malheureusement face aux voitures ce n'est pas efficace. Hé oui, bien souvent les hérissons se retrouvent écrasés sur la route, car notre environnement devient de moins en moins adapté pour eux. Mais nous pouvons remédier à cela en faisant des choses simples.

Vous trouvez un hérisson la journée ? Déjà essayez de contacter Erminea, une association qui accueille la faune blessée, située à Chavornay. Ils ne répondent pas tout de suite ? Regardez si le hérisson est blessé ou faible. Si oui, prenez-le avec vous et mettez-le dans un carton pour qu'il soit au chaud et attendez de pouvoir joindre Erminea. Est-il en danger au bord d'une route ? Alors déplacez-le pas très loin pour qu'il soit en sécurité. Un hérisson qui sort la journée va mal ou cherche à manger c'est pour cela qu'il est important de se renseigner, afin de faire les choses bien. Un hérisson qui sort l'hiver est également en danger, car il est censé hiberner.

N'hésitez pas à vous renseigner afin de préserver cette espèce protégée.



www.erminea.ch



Si certains bords de routes ou de prés ne sont pas tondus avec la régularité des autres, ce n'est pas par paresse, mais pour laisser la biodiversité se développer et le temps aux plantes de produire leurs graines.

La Municipalité s'engage pour renforcer la biodiversité et suit les recommandations du Canton. C'est pourquoi, elle a décidé, dès cette année, de mettre en place une gestion des places publiques et espaces verts ainsi que des bords de routes différenciée et appropriée.

Des mesures comme les fauches tardives, plus d'utilisation de produits phytosanitaires ou laisser des zones refuges pour la faune et la flore sont maintenant les mots d'ordre pour l'entretien pour sein de notre Commune. Notre personnel communal est formé à ces nouvelles méthodes.

De plus, la Municipalité souhaite encourager les propriétaires à en faire de même.

Entretien de votre haie

Voici un rappel des bases légales en matière d'entretien des haies, tout comme des bonnes pratiques en matière environnementale :

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter les prescriptions de plusieurs lois et règlements cantonaux et communaux.

Selon le règlement d'application sur les routes (RLRou, 725.01.1) et le Code rural et foncier (211.41) la hauteur des surfaces ligneuses ne doit pas excéder :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres lorsque les surfaces sont situées à moins de 3 mètres de la chaussée ;
- 9 mètres lorsque les surfaces sont distantes de la chaussée de 3 à 6 mètres ;
- Au-delà de 6 mètres de la chaussée, la hauteur n'est plus réglementée à condition de respecter le droit privé.

Les entretiens doivent par ailleurs être réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, lorsque les arbustes indigènes à feuilles caduques sont sans feuilles.



Un avis d'émondage a été publié dernièrement dans la presse locale invitant les propriétaires fonciers et fermiers à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 juillet 2022**, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Cet avis est donc un rappel pour les travaux n'ayant pas été réalisé dans les périodes optimales.

La Municipalité vous invite à réaliser un entretien régulier – possiblement pendant les mois hivernaux - permettant ainsi de maintenir la diversité et la structure de la haie tout en tenant compte des contraintes de gabarit et de privilégier la période hivernale permettant la sauvegarde de nombreuses espèces animales.

Les dernières nouvelles du Conseil communal

Chère Daillenaises, Chers Daillelais,

Le 2 mai 2022 a eu lieu la 2^{ème} séance du CC 2022. Après l'appel, les conseillères et conseillers ont décidé, sur recommandation du bureau, d'élire à l'unanimité la nouvelle secrétaire du conseil, en la personne de Madame Elise Frossard de Saugy. Elle a pris, avec effet immédiat, son poste en remplacement de Madame Alessandra Colombo qui a démissionné. Je tenais à remercier chaleureusement Madame Alessandra Colombo pour le travail accompli durant toutes ces années passées en tant que secrétaire du CC.



Par Juan Carlos Hernandez, Président du Conseil communal

Au programme de cette séance, nous avons eu la démission d'une conseillère, en la personne de Madame Céline Moreau suite de son départ de notre Village. Pour la remplacer, je suis heureux de vous annoncer que Monsieur Damien Frossard de Saugy a été assermenté comme nouveau membre du conseil.

Lors de ce conseil, 3 préavis ont été présentés :

- Préavis n°2022-05 – Révision du règlement des sépultures et du cimetière
- Préavis n°2022-06 – Crédit d'étude de CHF 420'000.00 en vue du projet de rénovation et modification de l'ancienne laiterie sise à Rue du Cottet 5
- Préavis n°2022-07 – Crédit d'étude de CHF 95'000.00 pour le remplacement du système de chauffage du collège de Dailens par une pompe à chaleur sol-eau

Je vous rappelle que vous avez la possibilité de consulter tous les procès-verbaux ainsi que les préavis sur notre site internet www.dailens.ch. Cette 2^{ème} séance s'est terminée à 21h30.

Un grand merci à tous nos Conseillères et Conseillers pour leur disponibilité ainsi qu'à nos 2 employés communaux qui nous préparent à chaque fois la salle JVG afin que nos séances puissent se tenir dans de bonnes conditions.

Je vous souhaite de passer de belles vacances d'été. Portez-vous bien.

Réaménagement du cimetière et terrasse de l'Auberge La Balance

Vous l'aurez probablement remarqué : ces dernières semaines, des travaux ont eu lieu dans notre village, et en ont quelque peu modifié les apparences.

Au centre tout d'abord, avec la terrasse de la Balance qui a été rallongée via une platebande, permettant ainsi une distinction plus nette entre la route et cet espace convivial. Un chêne vert et des arbustes indigènes viennent compléter ce tableau - rendu plus bucolique - un peu plus loin.



Au cimetière également, où d'importants travaux ont eu lieu suite à l'acceptation par le Conseil communal d'un crédit au mois de février.

Plantation d'une allée d'arbres, mise en place d'un nouveau jardin du souvenir, arrachage des haies de thuyas et remplacement par des essences indigènes, pavage du chemin traversant... De quoi renforcer le rôle de lieu de recueillement et de souvenir qui est le sien.

Rénovation de l'ancienne laiterie - FVJC

Notre village accueillera prochainement le siège de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC), ou "Fédé" pour les intimes.

La Municipalité a en effet répondu favorablement il y a quelques mois à un appel lancé par la FVJC, qui cherchait un lieu où centraliser ses archives, ses serveurs informatiques ainsi qu'un lieu de travail et de réunions.

Le rez-de-chaussée de l'ancienne laiterie - acquise par la commune cet automne - et ses sous-sols spacieux semblant convenir particulièrement à cela, des discussions ont été entamées en fin d'année dernière, et ont abouti à la signature d'une convention d'intentions au mois d'avril.

Les travaux de rénovation de l'ancienne laiterie, qui accueillera également l'école de musique ainsi que des appartements, vont commencer d'ici au début de l'année prochaine, avec une inauguration prévue si tout va bien au printemps 2024.



Aménagement d'arrêts de bus

Les cars postaux sont de plus en plus nombreux à circuler dans nos rues, et à relier notre village à la gare de Cossonay-Penthalaz comme au bourg d'Echallens.

Cela est réjouissant, mais pose un certain nombre de problèmes au niveau logistique. Les arrêts de bus actuels, situés à la rue du Pontet, ne sont guère plus adaptés à la fréquentation croissante, et les futurs cars postaux articulés auront du mal à prendre des virages serrés.

Il a donc été décidé de déplacer les arrêts sur la Rue Jean Villard Gilles et la Route de Cossonay-Gare. Une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, tout comme l'installation d'un abri-bus et l'aménagement d'une placette conviviale à l'angle entre la Route de Cossonay-Gare et le chemin du Pontet viennent compléter ces infrastructures, dont les travaux vont commencer ces prochains jours.



Subvention pour soins dentaires

La Commune de Daillens a à cœur la santé de ses habitants, et c'est pour cette raison qu'elle a décidé de proposer une petite subvention pour les soins dentaires des personnes âgées de 65 ans et plus.

Il n'est plus à démontrer que des problèmes dentaires non résolus peuvent avoir un impact important sur la santé générale.

Afin d'inciter ses habitants à effectuer des contrôles réguliers chez un médecin-dentiste ou une hygiéniste dentaire, ainsi que les soins qui pourraient en découler, la Commune propose de prendre en charge 15% des frais dentaires annuels, non pris en charge par l'assurance maladie (assurance complémentaire) et jusqu'à concurrence de Fr. 350.-, à l'exception des traitements purement esthétiques (blanchiment, gouttières orthodontiques) et des soins effectués à l'étranger. Cette participation peut être demandée pour tous les traitements commencés dès le 1^{er} juillet 2022.

Vous trouverez le règlement, la procédure ainsi qu'un formulaire pour cette nouvelle subvention sur le site de la commune (www.daillens.ch) ou auprès de l'administration communale.

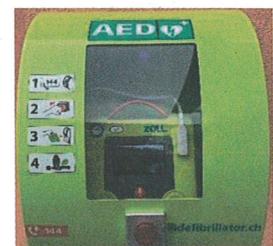
Défibrillateur

Dans le courant du mois de mai, un défibrillateur a été posé contre l'administration communale, à côté des cases postales.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'améliorer ses prestations en termes de mesures de santé et de sécurité.

Ce défibrillateur est à la disposition de la population en cas d'urgence et accessible

en tout temps. Le 144 en a également connaissance et pourrait ainsi demander à des tiers d'aller chercher l'appareil le plus proche afin de démarrer un massage cardiaque avant l'arrivée des secours.





Enquête – Disparition – Réseaux sociaux

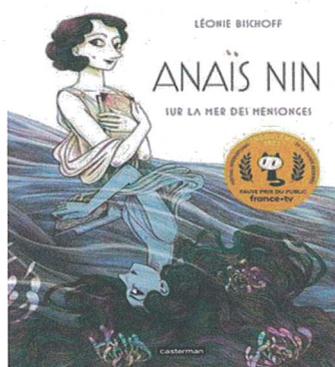


Clara et Mélanie sont deux femmes de la génération "Loft Story". Mélanie fait tout pour accéder à la célébrité, en exhibant sa vie personnelle sur Youtube, Instagram, etc. Clara, quant à elle, n'est nullement intéressée par ce monde d'illusion et devient une policière procédurière hors pair. Un événement va provoquer la rencontre de ces deux femmes que tout oppose.

Dans ce roman, l'autrice s'attaque au voyeurisme et à l'exhibitionnisme à travers les émissions de télé-réalité et les réseaux sociaux et interroge sur les conséquences de cette surexposition médiatique des enfants mis en scène par leurs parents.

Les enfants sont rois, Delphine de Vigan, Gallimard, 2021

Sensualité – Liberté – Féminisme



Anaïs Nin : sur la mer des mensonges Léonie Bischoff

Une biographie en images gracieuses qui retrace la vie d'Anaïs Nin. L'autrice genevoise réussit à raconter avec beaucoup de délicatesse la vie de l'écrivaine qui a grandi entre 2 continents, 3 langues et qui peine à trouver sa place dans la société de son époque.

Horaires d'été

Horaires habituels:
jusqu'au vendredi 8 juillet et
dès le lundi 15 août

Ouvertures 1 fois par semaine :

JUILLET	AOÛT
Lundi 11	Lundi 8
Lundi 18	
Lundi 25	

Ch. de l'Arbalète 4 1306 Dailens www.biblioevenoge.ch

Stage artistique pour enfants de 7 à 12 ans à Dailens

Par Lucienne Heutger

Pour la deuxième année, un trio d'artistes propose une semaine de stage artistique pour enfants dans la salle Jean Villard-Gilles de Dailens du 15 au 19 août 2022.

Il s'agit de Marylène Gentet-Mueller, compositrice et enseignante de musique, Etienne Volery, artiste peintre, sculpteur et joaillier et Lucienne Heutger, comédienne et enseignante de théâtre.

Dans un cadre de bienveillance et de qualité, un espace de découverte, d'expression et de liberté est offert aux enfants. L'année passée, les participants en témoigneraient, l'ambiance était pleine de joie et de douceur.

De 9h à 16h30, les enfants par groupes de 10, seront plongés dans les trois univers, arts plastiques, musique et théâtre, tantôt pour réaliser une œuvre en volume, chanter ou jouer des histoires. Cette année, le thème sera l'ombre et la lumière et le noir/blanc.

Une présentation du travail aura lieu le vendredi 19 août à 16h30.

Il reste encore quelques places ! Toutes les informations : www.pelmecanic.ch et au 079 624 95 46



Le Giron approche et le futur aussi ! Cette fois, nous sommes dans la dernière ligne droite et vous pouvez apercevoir notre place de fête qui a presque son apparence finale. Nous devons toutefois vous informer d'un accident, une navette spatiale s'est écrasée sur notre place de fête. La Space Shooter a dû atterrir d'urgence et se trouve maintenant entre le bar à bière et le stand info. Vous nous connaissez, nous essayons toujours de tirer le meilleur parti de chaque situation ! Nous l'avons astucieusement aménagée en bar à shot. Nos équipes constructions et décors ont réalisé des miracles, l'intérieur futuriste va vous permettre de voyager !

Le commandant de bord de la navette nous a transmis un message à votre attention : « Mesdames et Messieurs, bienvenue à bord du GDC2022 de Daillens Spaceline. La durée du vol et les turbulences ressenties seront indéterminées lors du Giron. L'embarquement et le débarquement auront lieu à votre guise ! Nous espérons toutefois que vous choisirez de volez longtemps avec notre compagnie. Vous pouvez laisser vos téléphones allumés et prendre plein de photos lors du voyage. »

LE TEMPS DE RIRE
LE MERCREDI 29 JUIN
AU GIRON DU CENTRE 2022

PREND TA PLACE EN SCANNANT LE QR CODE !

PRÉSENTE PAR
YOANN PROVENZANO

AVEC
NATHALIE DEVANTAY
NATHANAËL ROCHAT
JULIEN SONJON
BRUNO PEKI

A votre gauche, vous pouvez apercevoir toutes les informations concernant notre gala d'humour. Nous vendons des billets sur notre site internet (que vous pouvez rejoindre en scannant le QR code dans l'encart). Votre chef de cabine sera Yoann Provenzano, il assurera votre confort et votre sécurité avec son équipage composé de Nathalie Devantay, Bruno Peki, Julien Sonjon et Nathanaël Rochat.¹

Nous vous l'annonçons en préambule, le futur est proche et avec lui quelques révolutions : Nous serons le premier Giron FVJC à bannir le cash de la place de fête ! Vous pourrez « charger » une carte lors de votre arrivée, plus d'informations sur <https://daillens22.ch/cashless/>. Cette carte vous permettra ensuite de procéder à tous vos achats sur la place de fête ! Nous nous réjouissons d'entrer dans le futur avec vous !

Un Giron FVJC est également une fête sportive ! Les sports « fédérés » sont réservés aux jeunes et aux membres individuelles de la FVJC, mais les spectateurs sont les bienvenus pour admirer ces joutes. Vous pouvez, toutefois participer au dodgeball le mercredi soir, au volley mixte le jeudi soir, à la pétanque le vendredi ! Et vous pouvez inscrire vos enfants au cross écolier le mercredi à 16h30. Plus d'information sur : <https://daillens22.ch/sports/>

Vous le savez maintenant, nous avons toujours besoin de vous pour nous aider à organiser cette manifestation. Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet : <https://daillens22.ch/benevolat/>. Vous êtes peut-être lassé de l'entendre, mais une telle manifestation ne peut pas se faire à 37 et malgré l'intense travail que nous fournissons, nous ne sommes pas encore capables de nous dupliquer.

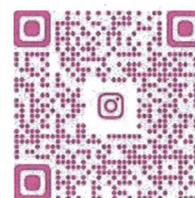
Toute l'équipe de Daillens 22



Facebook



Site internet



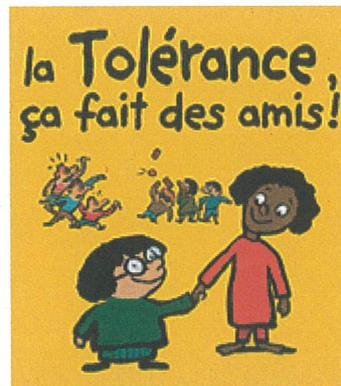
Instagram

¹ <https://etickets.infomaniak.com/shop/YRjfw1gMK/>

Giron du Centre 2022

La vie à Daillens et à la campagne est synonyme de calme et tranquillité. Pour assurer un certain dynamisme à notre village, les sociétés locales mettent tout en œuvre pour organiser des manifestations attractives.

Comme vous le savez déjà, la Société de Jeunesse de Daillens organise du 29 juin au 3 juillet prochain le Giron du Centre 2022. Lors de ces 5 jours, des milliers de jeunes gens sont attendus à Daillens sur la place de fête. Evidemment cette manifestation va engendrer quelques nuisances cette manifestation est programmée depuis longtemps et nous souhaitons que chaque citoyen comprenne le cadre exceptionnel de ces 5 jours.



Plusieurs solutions s'offrent à vous chers Daillennais, chères Daillennaises. Pour ne pas être gênés, c'est peut-être l'occasion de partir en vacances ou rendre visite à des amis. Ou alors rejoignez la place de fête et allez profiter des animations et partagez un verre en toute convivialité.

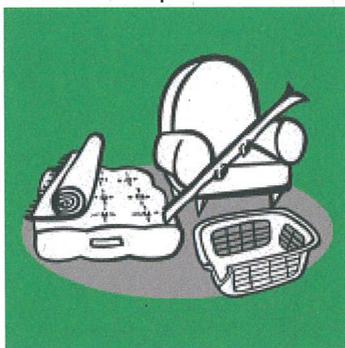
La Municipalité remercie la Société de Jeunesse pour son engagement et la population pour sa tolérance pendant ces quelques jours.



******* Pas de transports publics, pas de service de bus, le dimanche 3 juillet 2022 en raison de cette manifestation. *******

Aide aux transports des déchets encombrants

Conformément à notre règlement et ses directives, les objets encombrants sont uniquement repris à notre déchetterie, le service porte-à-porte n'est pas organisé. Vous avez des problèmes de mobilité, un véhicule pas adapté, notre commune est à votre écoute et elle peut vous soutenir en cas de besoin exceptionnel. Elle vous renseignera aussi sur les marches à suivre pour l'élimination de vos déchets encombrants. Un contact avec notre administration est donc nécessaire et plusieurs conditions doivent être respectées.



Les objets acceptés sont ceux dont le type est assimilable aux déchets «**encombrants**», «**bois**», «**ferraille**» ou «**gros électroménagers**» selon les critères définis dans la Directive communale en matière de gestion des déchets. Dans la mesure du possible, les meubles sont **démontés**, vous **serez présent** sur place lors de la collecte.

Avis de tirs et prévention

Dans le cadre de la prévention des accidents aux abords des places et stands de tir, le DDPS (Département fédéral de la Défense, de la Protection de la population et des Sports) a mis en place des directives.



Sur chaque panneau d'avertissement aux abords des stands, un QR code (voir ci-contre) est apposé. Ce code renvoie automatiquement sur le site de la société de tir avec les horaires et cela pour information des piétons, joggeurs, cavaliers, etc...



Tir à l'arbalète 2022



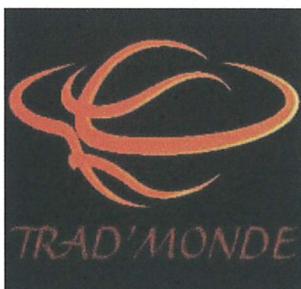
C'est au début mai dernier que s'est déroulé le traditionnel tir à l'arbalète. Plus de 80 enfants se sont défiés pour couronner un roi Raphaël Rothen et une reine Roxanne Pertino.

Sur la photo les lauréats entourés d'une partie du comité des enfants.

De gauche à droite : Mermillod Colin, Rothen Raphaël (roi), Pertino Roxanne (reine), Jacquat Amandine et Marques Serena.

Taxe déchets pour étudiants

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal **avant le 30 septembre 2022**. **Merci de respecter impérativement ce délai, sans quoi, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année avant la facturation de cette taxe, impérativement.**



L'Association Trad'monde du Bochet vous convie à une série de concerts conviviaux « au chapeau » avec vos propres agapes et boissons.

Dès le 6 août et jusqu'au 1^{er} octobre 2022, le chapiteau berbère du Bochet accueillera ces événements les samedis soirs à 20h.

Pour plus d'informations : www.tradmonde.com



L'administration communale est au complet

Bienvenue à Madame Laurence Bastide qui est notre nouvelle secrétaire municipale depuis le 1^{er} mai dernier.

Agenda

29 juin au 3 juillet Giron du Centre à Daillens
13 août 2022 Tournoi de pétanque
4-5 novembre 2022 Salon des vins des Côtes de l'Orbe

Impressum

Editeur : Commune de Daillens

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : www.daillens.ch

E-mail : administration@daillens.ch

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Prochaine parution : fin septembre 2022

Délai publication : 6 septembre 2022 à midi